

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 12-333-1924 portant nomination de membres ad, hoc du Conseil d'administration.

n° 12-333-1924

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
20 août 1924

Numéro JO  
n° 333 du 31/08/1924

Date du numéro  
31 août 1924

### VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et Dépendances, Chevalier de la Légion d'honneur

**Vu** l'ordonnance organique du 18 septembre 1814, rendue applicable à la Colonie par décret du 18 juin 1884

**Vu** le décret du 11 mars 1917, portant réorganisation du Conseil d'administration de la Colonie: Vu l'absence simultanée de MM. Allard.Marill et Poggioli, membres titulaires, Crémazy et Généaud membres suppléants et la démission offerte par M. Pasturaud. membre suppléants renté en France.

### TEXTE INTÉGRAL

Art, 1er — MM. Clermont, agent général de la Cie de l'Afrique Orientale, de Laage de Meux, agent de la Cie des Messageries Maritimes et Gaubert, directeur de la succursale de la Banque de l'Indochine sont nommés membres ad hoc du Conseil d'administration pour sa séance du 21 août 1921,

#### Art.2

Le présent arrêté sera enregistré, communiqué partout où besoin sera au Journal officiel de la Colonie.

CHAPON-BAISSAC